L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

MARTIN GIL.

CHRONIQUE DU TEMPS DE PHILIPPE II

PAR

MANUEL FERNANDEZ Y GONZALEZ.

TROISIÈME PARTIE.

EN FLANDRE.

— 1578. —

I.

L'HÔTELLERIE DU BŒUF GRAS.

(Suite.)

Et pour les réaliser, vous avez d'abord à propos de me désarmer, de faire de votre instrument, en vous servant [illegible] terrible secret.

Vous savez que je veux me venger [illegible] femme qui m'a trahi et qui est votre [illegible].

Et c'est seulement pour cela que vous [illegible] ici ! La chose n'est pas croyable, supposais que vous visiez plus haut....

[illegible] exemple....

Silence ! ne voyez-vous pas que vient s'asseoir à cette table voisine un homme qui nous examine un peu plus qu'il ne convient? En Flandre, don Juan, on ne peut [illegible] pas sans craindre de rencontrer [illegible] espion.

Cet homme me semble plutôt avoir la mine d'un affamé que d'un conspirateur, [illegible] son costume et son épée de gentilhomme.

Parlons néanmoins, si vous le voulez [illegible] haut et de choses indifférentes.. [illegible] conduirez sans doute Dona Violante [illegible] bal?

Comme de juste : vous savez qu'une [illegible] ne saurait rester à la maison quand [illegible] une fête dehors.

Dans ce cas, nous nous y trouverons, [illegible] vous présenterai mon épouse, que je [illegible] y conduire également : elle adore [illegible] bals, et puisque le senor Baltazar se [illegible] fort de nous procurer des billets et des [illegible] ....

Certainement, messieurs, certainement.... mais laissez-moi me remettre.... [illegible] de livrer une fameuse bataille.... [illegible] vous rien entendu? dit Baltazar, [illegible] trait dans la salle.

Non.

Il y a eu cependant cris, menaces et [illegible] Dieu seul a pu me donner de la [illegible].... Je me suis vu traiter de voleur. [illegible] grave; et qu'avez-vous fait?

La bouche d'où sortait cette injure [illegible] une bouche d'ange.... Que voulez-vous? [illegible] suis laissé accabler de sottises.... et [illegible] revenu à la charge.

[illegible] vous avez raison!

[illegible] messieurs. Vos Seigneuries peuvent disposer dès l'instant de leur appartement respectif.

Comment! elle a fini par céder?

Précisément! elle me faisait appeler pour une autre affaire; mais la vôtre était [illegible] et je profitai de l'occasion pour [illegible] mon petit compliment; enfin, [illegible] j'ai triomphé, au nom du roi, et [illegible] vous remettre les clefs.

Non, non, gardez-les; nos équipages [illegible] que ce soir, et en attendant, [illegible] allons faire un tour en ville; cela [illegible] convient-il, don Juan?

Comme vous voudrez, colonel.

Eh bien! puisque vous avez achevé de [illegible] votre bourgogne, je crois que nous [illegible] plus rien à faire ici.

Martin et Ali se levèrent.

— Ah! procurez-nous pour la fête de ce [illegible] quatre déguisements : deux de femme [illegible] deux d'homme, ainsi que les billets.... [illegible] tôt, Baltazar.

Les deux militaires sortirent; mais, en passant, Martin dit à l'hôtelier :

— Examinez cet homme assis à la quatrième table à gauche.

Baltazar fit un signe d'assentiment à Martin, qui fut rejoindre Ali et sortit avec lui.

Cet homme? se dit Baltazar en jetant [illegible] yeux sur celui qui venait de lui être [illegible] — je ne le connais pas; ce doit [illegible] quelque nouveau venu.... Désirez-vous quelque chose, senor?

[illegible] d'abord un dîner choisi et abondant.

[illegible] senor, exquis.... c'est l'usage, [illegible] Bœuf-Gras de chercher à contenter les [illegible] patients.

Vous me servirez mon dîner dans un [illegible] appartement particulier.

Baltazar se gratta l'oreille comme quelqu'un qui rencontre une difficulté.

[illegible] C'est que, dit-il, je ne puis vous donner un appartement tel que vous le désirez....

Et quoi! toute votre hôtellerie est-elle donc occupée?

Non, pas précisément toute mon hôtellerie.... mais je dois vous prévenir que [illegible] l'appartement que je puis vous donner [illegible] n'y a pas de fenêtres.

— Malepeste! expliquez-moi cela, maître.

C'est-à-dire que s'il y en a.... vous pourrez en approcher à plus de trois [illegible].

Et cela?

Par la simple raison qu'elles sont [illegible].

[illegible] mettrait-on quelqu'un à Namur?

Non pas, senor.... on attend d'un moment à l'autre le très illustre don Juan d'Autriche, auquel la municipalité donne une fête et bal.

Un bal?

Et un bal masqué encore! Si vous [illegible] un billet, je puis vous en procurer, [illegible] moyennant un florin d'argent.

Ah! ah! vous êtes l'un des courtiers?

Courtier.... pas précisément, senor.... mais comme mon hôtellerie est [illegible] très fréquentée.... la municipalité....

On voit bien que cette assemblée se [illegible] de marchands. Ils profitent de [illegible] et donnent une fête à don Juan, [illegible] les cordons de leurs bourses....

[illegible] vais vous dire.... la chose demande [illegible] éclaircie.... la municipalité a [illegible] d'inviter, par mon intermédiaire, [illegible] personnes qui généralement s'hébergent dans mon hôtellerie.... et ces invitations ne s'adressent qu'à des personnes [illegible] .... c'est de rigueur.

De sorte qu'en me proposant de me vendre un billet ou une invitation, pour [illegible] servir de vos expressions, vous me prenez au moins pour un hidalgo?

Indubitablement, senor; votre tournure, votre manière de porter l'épée....

Bien, bien.... mettez-moi un billet de [illegible].... et comme je crois que ce bal sera [illegible] masqué, procurez-moi un déguisement.

Comment le voulez-vous?

Un costume de bourreau.

Baltazar ouvrit une énorme bouche.

De bourreau, avez-vous dit, senor?

Exactement.

Et comment diable, si vous voulez [illegible] permettre, me procurerais-je un [illegible] semblable costume?

N'y a-t-il pas un bourreau, à Namur?

Trois, si vous le voulez bien : un pour les fourches patibulaires, un autre pour la corde, et un troisième pour couper les têtes.

— Des nobles?

— Bien entendu.

— Et quel est le costume de votre raccoureur de nobles?

— Bonnet rouge, veste rouge, pantalon rouge, brodequins rouges.

— C'est précisément le costume que je désire; faites en sorte de vous procurer pour ce soir le costume de votre raccourcisseur de nobles, en y joignant un masque de velours que vous ferez faire à quelque couturière.

— Parlez-vous sérieusement, senor?

— Très sérieusement.

— Et vous n'aurez pas de répugnance à endosser ce costume?

— Ce n'est qu'un déguisement.... que je paierai bien.

Et, pour appuyer son dire, l'inconnu prit une bourse de soie dans son escarcelle et dans cette bourse deux écus d'or tout neufs et tout brillants bien que la bourse fut un peu sale. Baltazar n'en remarqua pas moins qu'elle portait, brodé en or, un noble écusson.

Quelque étrange que fût le désir de l'inconnu, Baltazar ne l'en regarda pas moins avec respect, grâce aux deux écus qui sonnaient dans sa main.

— Je compte donc sur le costume complet, dit l'inconnu.

— Je ferai tout mon possible pour vous complaire, senor.... mais je vous supplie....

— De quoi, voyons?

— De mettre, quand vous sortirez déguisé, vos titres de noblesse dans votre poche.... et de plus....

— Quoi.... de plus?

— D'avoir la bonté de descendre par certain escalier dérobé.... et à cet effet, je vous donnerai dans un appartement que je ne donne qu'en certaines circonstances et pour certains usages.... C'est l'appartement le mieux meublé et le plus élégant de mon hôtellerie....et de plus vous pourrez, si vous le désirez, recevoir votre dîner par mon tour.

— Et vous dites que cet appartement a une sortie secrète?

— Qui aboutit à une ruelle étroite et obscure par une porte dérobée de mon hôtellerie.

— On voit que vous êtes un hôtelier entendu, maître. Quant à l'appartement, je le prends à mon compte.

— Pour combien de temps, caballero?

— Pour un temps illimité; je puis y rester une heure....ou une année.

— Je dois vous prévenir que je ne loue-rai cet appartement que pour une heure ou pour une année, comme vous venez de le dire.... J'ai mes raisons pour cela.

— Prenons un temps moyen, fixons le prix pour six mois.

— Oh! oh! je crois qu'il vous paraîtra un peu cher, car l'emploi auquel je le destine d'ordinaire est très productif; par exemple.... si je vous demandais cinq florins d'argent par jour?

— D'accord, si j'ai la certitude de trouver pendant six mois, dans cet appartement, la sécurité de n'y cacher comme s'y cachent ceux qui l'habitent pendant une nuit.

— Oh! quant à cela, soyez sans inquiétude. Il a été construit au-dessus des toits de la maison; il n'existe aucun autre appartement à côté, et on y a mis double plancher, de sorte qu'il est impossible de rien entendre de ce qui s'y passe. En outre, l'escalier communique avec cet appartement par une porte admirablement dissimulée dans la muraille, et continue directement par déboucher sur la toiture.

— Diable! mais si cet appartement est aussi bien isolé que vous le dites, comment vos gens de service peuvent-ils approvisionner le tour?

— Oh! l'appartement est divisé en cinq pièces.... mais venez et vous vous rendrez bien vite compte de la chose.

— Pas maintenant.... je crois que la personne qui vient d'entrer a besoin de vous.... En attendant, tenez, voici un à-compte sur mon loyer.

L'inconnu tira de son portefeuille un papier écrit en long, en gros caractères, et portant deux ou trois signatures.

— Oh! oh! dit Baltazar en le parcourant.

— Une lettre de change sur le marchand Triana Jacob ne vous paraît-elle pas suffisante?

— Excellente, senor, excellente! Seulement, je vois qu'elle stipule une somme double de celle que je vous ai demandée.

— Écoutez-moi, je vais faire votre compte : la moitié de cette lettre de change pour loyer de l'appartement, un quart pour la nourriture, et l'autre quart pour votre silence à toute épreuve sur mon compte.

— Soyez sans inquiétude, caballero. Vous partez?

— Oui.... Je vais me poster derrière la porte dérobée de votre établissement; ne faites pas de vaine bravade.

— A l'instant, senor, à l'instant.... Dieu vous garde!

Après ce salut de Baltazar, l'inconnu sortit, et Ali, qui venait d'entrer, appela l'hôtelier.

— Vous m'avez dit, je crois, que l'appartement que je dois occuper communique avec celui du centre?

— Oui, senor.

— La porte a une clef, je suppose.

— Elle en a une.

— Et je suppose que vous pourrez me donner cette clef?

— C'est selon.... senor.

— C'est-à-dire, selon la récompense que je vous donnerai?

— Votre Seigneurie comprend les choses de manière à me faire rougir.... Si elle m'avait laissé terminer, elle aurait vu que je ne désire pas autre chose que de me conformer à ses volontés.

— Donnez-moi cette clef, continua Ali en laissant tomber dans la main du Bourguignon une bourse dont le poids révélait l'or pour contenu.

Baltazar s'en alla et se mit à fouiller dans les tiroirs de son comptoir.

Pendant ce temps, la foule augmentait dans la rue et fournissait à l'hôtellerie un courant assez nombreux et assez incessant pour ne pas lui laisser une table vacante. Les domestiques avaient peine à suffire à toutes les demandes, exprimées par des cris.

De temps en temps, quelque cavalier qui passait au galop faisait ranger le monde. Tout semblait annoncer l'approche de don Juan d'Autriche.

Au moment où Baltazar, la clef à la main, s'avançait vers Ali, un carrosse qui avait marché lentement au travers de la foule arriva à la porte de l'hôtellerie et s'arrêta devant elle. Un des laquais qui l'escortaient descendit de cheval et entra dans la salle.

— Hohé! hé! dit Ali pacha en l'apercevant, attends un peu.

Le laquais se détourna, recula jusqu'à la portière de la voiture et mit la main sur la poignée.

— Est-ce la clef? dit Ali à Baltazar.

— Oui, senor.

— Eh bien!... silence et discrétion.

Puis Ali se dirigea vers le carrosse et le laquais ouvrit la portière : une femme, enveloppée dans une mante, un masque sur le visage, s'appuya sur le bras du pirate, descendit et s'avança jusqu'au milieu de la salle, suivie de deux femmes de chambre, descendues de la voiture après elle.

Ce groupe, précédé par Baltazar, disparut par les escaliers conduisant au premier étage, tandis que les laquais, la voiture et les chevaux se dirigeaient vers les écuries.

A peine Baltazar était-il en haut de l'escalier, qu'une autre voiture s'arrêta devant l'hôtellerie; un laquais ouvrit la portière, et Martin Gil en descendit et s'empressa d'offrir son bras à une jeune femme d'une beauté merveilleuse, dont la mante entre-ouverte derrière la tête laissait apercevoir une noire et brillante chevelure un peu en désordre par les fatigues du voyage et un visage légèrement échauffé par la chaleur, mais souriant et brillant d'une joie sensuelle.

Cette jeune femme était doña Violante de Sandoval, qui traversa la salle, accompagnée par Martin, et disparut par les escaliers, suivie par Baltazar Zorari, auquel l'aventurier avait fait signe de descendre.

— Vous dites qu'il y a, dans cet appartement, une porte communiquant avec celui du milieu? demanda Martin, après avoir quitté le bras de sa cousine pour s'approcher de l'hôtelier.

— C'est la vérité, senor, mais la clef est perdue.

— Faites-en faire une autre, lui dit Martin en lui donnant une bourse, et envoyez-la moi dès qu'elle sera faite.

Baltazar ne crut pas devoir refuser une aussi bonne aubaine, et fit en sorte que cinq minutes après la clef se trouvât au pouvoir de Martin.

— Maintenant, se dit l'hôte, allons trouver celui qui attend. Malepeste! la drôle d'idée de se déguiser en bourreau! Si c'était un espion du prince d'Orange! Raison de plus pour ne pas le perdre de vue.

Et, enfilant une petite ruelle, il arriva à une porte de derrière, l'ouvrit et se trouva en présence de l'inconnu, qui commençait à s'impatienter.

(A continuer.)

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Lewiston Democrat* dit : "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 15 septembre 1870.

Le marché monétaire proprement dit n'a pas changé. Le taux de l'intérêt, dans les prêts, est encore de 1 1[4 à 1 1[2 par mois les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales; de 1 1[2 à 2 1[4 les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales; de 16 à 12 pour cent les billets hypothécaires No 1 et 13 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 113 3[4 à 114 contre 114 3[8 à New York et fermé à 113 3[8 à 113 5[8 contre 114. On a vendu $10,000 à 113 1[4, $10,000 à 113 1[2, $10,000 à 113 1[2 à 113 5[8, $15,000 à 113 5[8, $6,000 à 113 3[4 et $1,000 à 114. Dans l'argent, $1,000 en demi-piastres américaines, à 111.

Il a régné beaucoup d'animation dans le change étranger. Les opérations ont atteint le chiffre de 40,000 livres, dont 6000 et 1200 commencement à 123 1[4 à 123 3[4; 10,000 livres à 123 3[8 à 123 1[2; 15,000 livres à 124; No 1 à 124 à 124 1[2, 800 livres à —, 1700 de banquiers à 125 1[4, 1000 de banque à 126 1[4 et 1000 livres à 126 1[2.—Le sterling peut être coté maintenant à 123 à 124 le bon commencement à commencement No 1 et clear, et 125 1[2 à 125 3[4 le change de banque.

Le change américain est resté ferme. Les banques ont tiré sur New York à 3[8 de prime. On a vendu $500 et $15,000 en change de commerce, à vue sur New York, à 3[16 de prime, $10,000, $15,000, $17,000 et $25,000 à 1[4, $10,000 en change de commerce et $10,000 de banquiers à 3[32.

10 actions de la compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi se sont vendues à $2 25 et 200 à — ; 20 du canal de l'Ile-aux-Vaisseaux à $2 1[2 et 25 à $2; 10 de la compagnie d'Engrais à $23 50.

$1000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville se sont vendus à 71 3[4, $500 à 72 1[8 et $12000 à 72 1[4; $2700 de certificats de l'agence fiscale (intérêt à partir du 18 août) à 84 1[2. $2000 (à date non mentionnée) et $500 intérêt juillet et août) à 85, $3000 (intérêt à partir du 1er août) à 85 1[8 et $10,000 (intérêt à partir du 1er août) à 85 1[2. Les courtiers ont acheté ces derniers à 83 à 85 (suivant la date) et les 7-30 à 74 à — ; ils ont vendu les premiers à 84 et 85 1[2 et les seconds à 75 à —.

Dans les mandats, une petite somme en nouveaux mandats de l'Etat s'est vendue à 74, $2,000 à 73 et $2,000 à 73 1[8, $1,500 de la police métropolitaine à 94, ce qui est une baisse de 2 cents depuis hier. Les courtiers ont acheté les premiers à 73 1[2 à 74 et les seconds à 93 à 93 1[2; ils ont vendu les premiers à 73 à 73 1[2 et les seconds à 94 1[2 à 95.

Les courtiers ont acheté les billets de la ville à 30 et les ont vendus à 18 d'escompte.

Conformément à l'ajournement, le Bureau des Courtiers s'est réuni ce soir. Les assistants étaient peu nombreux et la seule transaction qui ait eu lieu est de $3000 en or à 113 1[2.

Voici les offres et les enchères de la séance :

Abattoirs Crescent City	18 00	— 00
Chemin de fer Jackson	6 37 1[2	0 00
Chemin de fer d'Orléans	— 00	186 50
Chemin de fer de la rue St-Charles		62 25
Banque Germania Nationale		140 50
Banque Crescent City	21 50	— 00
Banque Méc. and Traders	69 25	— 00
Banque d'Amérique	— 00	181 00
Bonds Jefferson City	— 75	— 00
Bonds du Pénitencier 7 0[0		70
Bonds de la ville consolidés	— 00	73 25
Bonds de la Ville en faveur des chemins de fer		66 00
Bonds 7 0[0 de la ville (vieux)	— 00	70 25
Bonds 10 0[0 de la ville, (1, 3 et 4 ans)	104 —	108 50
Or	113¾	113⅞

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 15 septembre 1870.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1700 balles dont le contenu a été pris à des prix irréguliers, et qui ont montré une tendance générale en faveur des facteurs, tout en demandant une légère modification dans nos cotes, que nous donnons comme suit : low ordinary 10 à 11 cts ordinary 12 à 13c, good ordinary 15 à 15¾ c. low middling 16¾ à 17¼ c. middling 17¾ à 17½, strictement middling 18 à — c et good middling — à 18¾ c.

Le marché a ouvert sous une influence favorable causée par des télégrammes encourageants venus de Liverpool et les exigences des facteurs avaient ébranlé les opérations; mais, plus tard dans la journée, les parties intéressées ont pu s'entendre, de sorte que les ventes ont formé le montant rond cité plus haut, montant pris en partie pour Liverpool et en partie pour le Nord. La demande a été tout à fait générale, douze courtiers ayant pris part aux affaires, et tout a porté à croire que si l'approvisionnement offert eût été plus fort, les ventes auraient pu former un montant double. Le strict good ordinary et le strict low middling se sont vendus, dans certains cas, à des taux au-dessus des hauts chiffres qui regardent ces deux grades.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains....bal.		20696
Reçu aujourd'hui	659	6367
Arrivé précédemment	5708	
Exporté		27063
Expédié précédemment	10589	10589
Stock en mains et à bord		16474

Les recettes, proprement dites, depuis vendredi dernier, au soir, ont embrassé 894 balles, contre 1432 durant le même laps de temps la semaine dernière et 4580 l'année passée, et depuis le 31 août, 5485 balles, contre 7304 l'an dernier.

SUCRE ET MÉLASSE.—Un lot de 10 bts de sucre de la Louisiane, reçu hier, s'est vendu à 10 à 10½ cents pour le commun; les commerçans vendent 10¾ à 10 ¼ cts la liv. de sucre commun de la Louisiane, 11¼ à 11½ c pour le fair, 12¾ c pour le fully fair, 13 c pour le prime, 13¾ à 13½ c pour pour la qualité de choix, 13¾ à 13½ c pour le jaune clarifié et 14 à 14¼ c pour le blanc. Les sucres de Cube se vendent 10¾ à 14 c la livre des Nos 12 à 20 standard récolte sur plantation 50 à 75c. Sirop $1 le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST — Les steamers Shannon, de Louisville, et Olive Branch, de St Louis, sont arrivés ici depuis notre dernière revue.

FARINE—La quarantaine du Texas a interrompu les opérations d'une manière sensible, attendu que les acheteurs pour Cube se tiennent actuellement à l'écart et usent de leur influence pour faire baisser les prix—qui, cependant, restent sans changement. L'approvisionnement de l'article étant trop faible pour faire face à la moindre demande. Environ 2000 barils se sont vendus aujourd'hui, comme suit : 25 de fine à $5 12½, 50 de superfine à $5 40, 150 de triple extra à $6 50, 30 [illegible] 150 de $7, 150 d'extra de choix à $7 20, 100 de à $7 25, 150 de à $7 70, 50 de à $8 le baril.

MAÏS—La demande de maïs est bonne, mais les prix cotés sont bas. Ventes d'environ 8000 sacs, dont 50 et 708 de mélangé et 200 de blanc mélangé à 90 c, 600 à 91 c, 1200 et 2800 de blanc à 90 c et 150 de à 93 c le boisseau.

AVOINE—Calme, mais ferme et l'approvisionnement faible. 150 et 700 sacs de Galena vendus à 60 c le boisseau.

SON—Calme, mais ferme et approvisionnement faible à $1 10 les cent livres.

FOIN—Le foin de choix est rare et en demande à $29 à $30 le tonneau.

PORC—Le marché est calme à $28 le baril de mess. Nous avons entendu parler de quelques ventes qui auraient eu lieu à ce prix. Le détail se fait à $29 à $30 le baril.

SAINDOUX—25 tierçons de prime vendus à 17¼ c, et 60 barillets do, en doux lots à 21 c la livre. Le stock de saindoux est rond et l'article calme à 17¼ c pour le steam rendered et 17¾ c pour le raffiné. L'article en barillet est rare et commande 20¼ à 21 c. la livre.

BACON—L'approvisionnement de bacon est rond et dans l'article il ne se fait que des affaires en détail à 15¼ c la livre d'épaules, 18¾ c pour les côtés clear ribbed, 19¾ c pour les côtés désossés, et les jambons curés au sucre 24½ à 25 c.

FARINE DE MAÏS—Un lot de 25 barils de farine séchée au four s'est vendu au débarcadère à $4 75 le baril. La farine prise en magasin commande 25 cts de plus le baril.

FROMAGE—300 caisses de Western factory se sont vendues à 16 cts la livre. Le stock de fromage de choix est faible et la demande bonne. Les qualités inférieures sont négligées et leurs prix sont irréguliers et nominaux.

WHISKY—Le whisky ordinaire ou de l'Indiana se vend à 90 à 95 c; la qualité de choix ou de Cincinnati vaut $1 à $1 05 le gallon.

BEURRE—L'approvisionnement de beurre de choix est faible et la demande bonne : le Goshen de choix se vend en détail 40 à 42 c; l'inférieur mauvais abonde et est calme. Le bon beurre de l'Ouest est coté à 25 à 30 c, inférieur 16 à 22 c.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Vendredi matin, 16 septembre 1870.

Le temps hier a été fort agréable, grâce à un bon vent du Nord-Est qui a régné toute la journée.

La levée n'offre guère d'activité en ce moment et nous devons l'attribuer à plusieurs causes, d'abord aux eaux basses et ensuite aux récoltes qui sont très arriérées cette année.

Cependant nous voyons reparaître le long des wharfs des bateaux qui avaient suspendu leurs voyages réguliers, le Frank Pargoud, le Natchez et le R. E. Lee. La semaine prochaine, ces palais flottants reprendront leurs voyages réguliers comme par le passé.

Sont arrivés, hier : Le W. S. Pike, de Bayou Sara; le Tahlequah, de la rivière Ouachita; l'Olive Branch, de St Louis, et le Shannon, de Cincinnati.

Sont partis : Le Frank Pargoud et le Grand Era pour Vicksburg; le Carrie Converse, l'Era No 12 et le C. H. Durfee, tous les trois pour la Rivière-Rouge.

Parmi les départs réguliers d'aujourd'hui nous signalerons aux voyageurs et aux expéditeurs de la côte jusqu'à Bayou Sara, le magnifique bateau de la malle le W. S. Pike, capt. J. J. Brown, lequel fait deux voyages par semaine, quittant la Nlle-Orléans tous les vendredis matin à 10 heures, et tous les lundis soir, à 5 heures. Mr. S. S. Strick est chargé de l'administration intérieure, et M. Ozémé Landry, assisté de M. John Kelly, a la charge importante de la cargaison.

Partira aussi ce soir, à 5 heures, le beau bateau le Bart Able, capitaine V. B. Barranco, lequel fait aussi deux voyages réguliers par semaine jusqu'à Bayou Sara, partant de la Nlle-Orléans tous les vendredis soir à 5 heures et tous les mardis matin à 10 heures. M. Allen Junel, assisté de M. Forstal, est chargé des affaires du bureau et M. C. Dean, assisté de M. Henry Duffel, est préposé au département du fret.

Parmi les départs de demain, nous signalerons le Myrtle, pour la côte d'en bas; le St-John, pour Bâton-Rouge; le Rapides, pour la Rivière-Rouge; et le John Kilgour, pour Vicksburg.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

VENDREDI SOIR, 16 SEPTEMBRE,
[illegible] offert à
KELLY & LEON,
ET
Soirée précédant l'avant-dernière des MINSTRELS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

LUNDI, 19 septembre,

DERNIÈRE SEMAINE DE LA TROUPE
— DES —
MINSTRELS D'EMERSON.

PROGRAMME ENTIÈREMENT CHANGÉ.
Dernière matinée, SAMEDI à midi.
Les portes seront ouvertes à 7 heures, et les représentations commenceront à 8 heures.
Le contrôle sera ouvert de 9 heures A. M. à 4 heures P. M. 11 sept

Médicaments.

Le Dr. J. BRADFIELD,
"Female Regulator"
Le Meilleur Ami
DES FEMMES,

Amène les menstrues, guérit des rhumatismes et de la névralgie du dos et de la matrice, des menstrues douloureuses, des maux de TÊTE, des douleurs au DOS et à l'AINE, arrête la ménorrhagie, guérit des fleurs blanches et du relâchement de la matrice.

La guérison est aussi certaine que l'effet de la quinine dans les fièvres en frissons.

Les dames peuvent se guérir sans faire connaître leurs maladies à qui que ce soit et mettre ainsi à l'abri leur fierté et leur modestie.

Les meilleurs médecins le recommandent.

L'imprimé qui enveloppe la bouteille donnera au lecteur l'histoire de ces maladies, les certificats de cures merveilleuses et la manière de se servir du remède.

Fabriqué et à vendre par
BRADFIELD & CO. à Atlanta, en Géorgie.
Prix .... $1 50 la bouteille.
A vendre par WHEELOCK, FINLEY & CO., E. J. HART & CO., BALL, LYONS & CO.
Et au dépôt de Médicaments patentés de FLEMING.

DIPLOME D'HONNEUR
décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN
AROMATIC BITTER
CORDIAL
—ET—
Amer Toni-Aromatique
PRÉPARÉ PAR
A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, les deux également peuvent se prendre mélangés ensemble; avec les deux seulement l'on obtient sur le champ un amer plus ou moins amer, de manière à contenter tous les goûts. Ces dits amers, dont la suavité et l'arôme ne sauraient être surpassés, ont été reconnus par les premiers juges de ce genre de composé si nécessaire au maintien de la santé, comme les meilleurs de la Création; ils rétablissent les organes de la digestion indéfiniment, source malheureusement féconde en maladies qui rendent la vie intolérable, telles que Nerveuse, Gastrite, Foie, Débilité générale, etc., et dans toute fièvre quelconque dont la convalescence se prolonge à cause de faiblesse, il n'est rien au-dessus pour rappeler les forces et rétablir promptement le convalescent.

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur et l'on veut, il n'est pas fort comme spiritueux, ce qui semble fort en le prenant provient de l'amertume et l'arôme plus prononcés mais en même temps infiniment agréables. Dans les principaux Hôtels, Clubs, Cafés, etc., ces dits Amers sont devenus d'un usage presque général.

A vendre par
E. MONTEUSE, Droguiste,
Coin Chartres et Bienville.
Et par les principaux droguistes et marchands de groceries. 27 mars—1an Dim Mer Vend

Le Remède Indien des Montagnes Rocheuses, du Dr. IDAHOE.

LE REMÈDE INDIEN DES MONTAGNES ROCHEUSES, du Dr IDAHOE, guérit infailliblement des maladies de la peau, des rhumatismes, des cancers, des plaies, des ulcères, de la lèpre, de la gale, des maladies de l'épine dorsale, des maladies des yeux, des brûlures, des échaudures, etc.

IL N'Y A RIEN DE COMPARABLE pour la calvitie, qu'il embellit et à laquelle il rend sa couleur primitive, pour les peaux mortes, etc. Il prévient la calvitie et empêche les cheveux de grisonner.

Pour les Hémorroïdes, les Cors et les Oignons!

L'Onguent Indien, du Dr IDAHOE, est la préparation par excellence pour les hémorroïdes; il enlève l'inflammation, et le malade est soulagé immédiatement. Il est tout aussi efficace pour les cors et les oignons, qu'il amollit après quelques applications.

A vendre par tous les pharmaciens et au dépôt de médicaments patentés de Fleming, au coin des rues Magazine et Natchez.

Bureau général au No 25 de la rue St-Charles Nlle-Orléans, Lne., et au bureau de A. Bouchard Pour les certificats, voir notre brochure.

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1 oct

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 5 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 22, rue Bienville, encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur. 13août—1an

Préservez vos dents.
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE
130 ......RUE DU CANAL...... 130
entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. Extraction des dents sans souffrance par le chloroforme.

Dr. C. BLANCKE,
416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle,
GRAND SUCCES.

LE DR. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 28déc—1an

Le Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 14 de la rue Baronne, au-dessus du magasin de SARON. Il sera heureux d'y recevoir ses anciens clients et les personnes qui auront besoin de ses services.

Il donne des consultations en français et en anglais. On le trouvera chez lui de 8 heures du matin à 4 heures du soir. 9nov—1an

Le Dr. J. S. Knapp,
CHIRURGIEN DENTISTE,

Au No 15 de la rue Baronne, près Canal, étant, depuis plus de vingt ans, dentiste résident à la Nouvelle-Orléans, ses nombreux clients et ses confrères témoignent de son mérite comme opérateur. 14nov

KRUG & Cie REIMS

HAVING ascertained that the wax around the neck of our Champagne bottles was a cause of annoyance to our customers and being desirous to meet their wishes, we take pleasure to notify them that from and after the first of September 1870 the wax shall be suppressed and a plain tin Capsule bearing the seal of our firm substituted to it so as to guard against counterfeit.

KRUG & Co.,
Reims, 1st May 1870.

A. ROCHEREAU & Co., New Orleans,
General Agents for the United States.
31juil—3m

C. H. MILLER & CO.
CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.

seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,
No 34 Nlle-Levée,
27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

La célèbre nouvelle Machine à Coudre de Singer, pour les familles.

Le succès est la meilleure preuve de supériorité.

PLUS de trente-un mille de ces machines ont été vendues du 1er janvier au 1er juillet 1869. Ce nombre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre.

Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en remboursera le prix d'achat.

WM. E. COOPER & CO.,
Au No 7 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.

Aux Planteurs possédant ou ne possédant pas de moulins à coton.

COTON PASSÉ AU MOULIN POUR LA GRAINE.

UNE machine à huile de graines de coton est attachée à notre magnifique moulin à vapeur. Nous fournissons, gratis, des sacs pour le transfert des graines de coton et passons le coton au moulin pour la graine seulement.

Nous avons l'intention de faire en sorte que les planteurs possédant des moulins trouvent leur intérêt à nous expédier les graines dans la saison de la cueillette, et à ceux qui ne possèdent pas de moulins, nous pouvons montrer une économie de 25 à 50 par balle. [illegible] Nous référons les planteurs aux négociants avantageusement connus à la Nlle-Orléans.

SEELYE & TAYLOR.

Bureau, No 44 de la rue Carondelet—Fabrique, au coin des rues Front et Notre-Dame.

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1868 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS,
(*Non Inflammable*)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre isolant, feutre à crin, &c. &c. [illegible]

Cette nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il ne peut pas se produire d'incendie; [illegible]

A vendre par
J. G. LINGHAM & Co, agents,
Au No 7 de la rue Carondelet.

ENTREPOT DE RIZ,
A la Nouvelle-Orléans:

A. MAUREAU,

43........Rue Peters........43

ENTRE LES RUES
DOUANE ET BIENVILLE.

TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ.

Ordres promptement remplis.

JARDIN MAGNOLIA,
AU PONT DU BAYOU,

En face du dépôt des chars de la rue de l'Esplanade.

LES besoin d'un jardin où les familles respectables puissent venir se récréer, se faisant vivement sentir, le soussigné, cédant à de nombreuses sollicitations, a consenti à ouvrir le Jardin Magnolia, qu'il a l'intention de rendre le plus beau du Sud.

Un corps de musiciens, qui vient d'arriver d'Europe, y fera entendre de la délicieuse musique toutes les après-midi. Les plus grands avantages seront offerts aux personnes qui désireront y organiser des pique-niques, ou aux sociétés qui voudront avoir l'usage exclusif de l'endroit pour un ou plusieurs jours.

GEO. MERZ, Propriétaire.

RESTAURANT COSMOPOLITE
RUE ROYALE, No. 11,
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN,
Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les Soupers, Dîners, Repas de Noces, etc, y sont fournis sans délai. — Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine et par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

A. MEYNIER.

CHARBON CANNEL, PITTSBURG et ANTHRACITE.
17........Rue St. Louis........17
NLLE-ORLÉANS.

P. & R. DE VERGES,
MARCHANDS DE
Charbon,
ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.
Nos. 176 Rue Gravier et 39 Rue Dauphine

Fourniront aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix.

Charbon! Charbon! Charbon!

BOYD, WILMOT & Co.,
Au No. 166 de la rue Poydras,

Sont à même de fournir les meilleurs charbons Pittsburg, Anthracite et Pittsburg Nut aux familles, hôtels, presses à coton, fonderies, steamers et bateaux à vapeur, aux plus bas prix du marché. Ils peuvent également livrer, de Bâton Rouge à un point quelconque de la côte, par chaloupe ou bateau, du charbon de Pittsburg de la meilleure qualité.

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, toit feutre, enduit Asbestos, ciment Asbestos, peinture préservatrice, de [illegible]

Agents pour les célèbres fourneaux français et américains.

" pour les cages Osborn, à oiseaux et animaux.

" pour les fourneaux "Tiner" à cuisine.

Fabricants de toute espèce d'articles Japan.

EARLE & DALTON,
Au No 113 de la rue Poydras.

MIRAMON & Cie,
99 & 101 rue de Chartres,
MARCHANDS DE MEUBLES,
ÉBÉNISTES ET TAPISSIERS. Achat, échange et réparation de meubles, draperies et tapisseries. [illegible]

On fait les déménagements.
On prend des meubles en magasinage.

INSTITUTIONS.

EXTERNAT POUR LES DEUX SEXES, dirigé par Mlle G. CHAPUIS, rue Royale, No 30, entre Toulouse et St Louis (vis-à-vis l'établissement Durand). Mlle Chapuis a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves et au public en général la réouverture de son école [illegible] Aux heures de récréation, les enfants [illegible]

Institut St-Charles,
164 et 166, rue Bourbon.

LES études de ce pensionnat recommenceront le 1er septembre, ainsi que tous les cours pour lesquels on enseigne : Langues Anglaise, Française, Espagnole, Sciences, Mathématiques, Littérature, Histoire, Arts utiles et d'agrément.

L'enseignement du Piano et du Chant est confié à des professeurs de premier ordre. Le corps enseignant est composé de personnes de mérite et d'expérience.

Plusieurs dames institutrices dirigent l'établissement jusqu'au retour très-prochain de Madame MACE-LEFRANC, actuellement en Europe.

Institution des Saints-Anges.

LES SŒURS DE LA SAINTE-CROIX ont l'honneur d'annoncer aux familles et au public qu'elles ont changé l'époque de l'ouverture et de celle de la clôture de l'année académique de cette institution. Dorénavant elles ouvriront leurs classes le 1er septembre et les fermeront à la fin de juin. Elles espèrent que ce changement sera approuvé.

RÉOUVERTURE
—DU—
COLLÉGE COMMERCIAL DE ST.-STANISLAS,
A LA BAIE ST.-LOUIS, Miss.

LA réouverture de cette institution commerciale bien connue, aura lieu le 15 SEPTEMBRE, et les classes continueront jusqu'en juillet 1871. Les enfants devront entrer au collége au commencement de la session, afin de pouvoir suivre les cours.

Le Collége St-Stanislas a obtenu une charte de la Législature, et il est autorisé à délivrer des diplômes.

Les cours se composent des études françaises et anglaises ordinaires. L'espagnol et l'allemand se paient chacun $5 par mois.

Le but de l'institution étant de former les jeunes gens pour le commerce, on s'attache surtout à enseigner aux élèves toutes les branches de la tenue des livres.

A ceux qui désirent acquérir une connaissance de la chimie, le collége offre des appareils complets.

L'enseignement de la musique est confié à un professeur habile.

Le prix de la pension et de l'enseignement est de $250, dont la moitié doit se payer tous les six mois.

Pour plus de détails, s'adresser au Président du collége:

FRÈRE FLORIMOND,

ou au Directeur du Collége de St. Aloysius, au coin des rues Chartres et Quartier, Nouvelle-Orléans.

INSTITUTION DUREL,
91.........Rue Bourgogne.........91
(entre Conti et St-Louis.)

RÉOUVERTURE des classes : JEUDI, 1er Septembre.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 273, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Les classes seront reprises le 1er septembre.

JEFFERSON ACADEMY,
—dirigée par—
G. J. LORD,
123.........RUE CONTI.........123
Entre Dauphine et Bourgogne.

LE prochain cours annuel commencera LUNDI, 5 septembre. On compte sur l'exactitude des élèves. Les familles désirant envoyer leurs enfants à l'Académie sont priées de les y conduire au début de la session. On peut se procurer des prospectus à l'institution.

COLLÉGE JEFFERSON SAINTE-MARIE, à St-Jacques, Lne., à 50 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, sur le fleuve Mississipi. Cet ancien et magnifique établissement, incorporé par un acte de la Législature et autorisé à donner des diplômes, sera rouvert, pour l'admission des élèves, le 1er MARDI d'octobre. Il est dirigé par les pères Maristes qui forment une société spécialement dévouée à l'éducation. Le "Collége Point" et "Convent Landing" (Pointe du Collége et Débarcadère du Couvent) conviennent parfaitement aux bateaux qui vont à la Nouvelle-Orléans et en viennent.

CONDITIONS.—Paiement en monnaie courante des Etats-Unis—Six mois d'avance.

Pension, enseignement, blanchissage et fournitures de bureau, par session de dix mois ... $150 00

Frais de médecin et de médicaments en cas de maladies ordinaires (pour tout par an) ... 10 00

Frais d'entrée, à payer une fois seulement ... 10 00

N.-B.—Toutes les leçons de musique doivent être payées par mois d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser au Très Révérend Président, au Collége.

Références :
Sa Grâce l'Archevêque de la Nlle-Orléans,
Le Rév. père d'Alger,
M. F. Poursine, No 24 de la rue Natchez, Nlle-Orléans.

Institution de Jeunes Demoiselles
sous la direction de
Mme FORTIER,
Ancienne Institution DAQUIN.
[illegible] CHEMIN DU BAYOU [illegible]
Près Claiborne.

Université de l'Etat de la Louisiane,
(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane,)
BATON ROUGE, LOUISIANE,
FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ETAT

Nouvelle Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1870. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

Le Bureau Académique

Se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la Science et de la Littérature, tels qu'on en rencontre dans les principaux Colléges ou Universités.

Cours des Etudes.

Comprenant un département académique et préparatoire, y compris un cours de Littérature ou Scientifique, au choix; d'une école spéciale de Génie et d'Ecoles spéciales.

Librairie, Appareils ou Cabinets.

Bien choisis et de valeur. Les Cabinets de Minéralogie et de Géologie, les plus grands et les plus complets du Sud, ainsi que les Cabinets de Topographie, de Géologie et les Cabinets Botaniques de la Louisiane.

Admission.

Est accordée aux Cadets ayant pas moins de quinze ans, et sachant l'Arithmétique, la Grammaire Anglaise et la Géographie.

Dépenses.

Pour tout, excepté le linge, pour dix mois, $300 payable d'avance, la balance le 1er février; par une traite à vue de 90 jours à la Nouvelle-Orléans. Les paiements doivent être faits par la Banque du Canal ou ses Agences.

On reçoit les Cadets pendant la session, mais les dépenses se comptent du jour qu'ils partent de la date de leur entrée.

Discipline.

Militaire avec exercice tous les jours. Une batterie de quatre canons leur permet d'apprendre plus facilement l'artillerie. Uniforme des Cadets : habillement gris, [illegible] per habillement.

Pour plus d'information, s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant,
Baton Rouge, La.

Office de l'Université, à la Nouvelle-Orléans, chez Gilmore, Corkran & Co. 20 rue du Camp.

Jusqu'à l'entière reconstruction du Collége, dernièrement détruit par le feu, près d'Alexandrie, l'institution est temporairement située à Baton Rouge, à l'Asile des Sourds et Muets. Localité très saine et spacieuse pour un grand nombre d'élèves. Le nombre durant la dernière session était de 170. 27 mai—1an

Vins—Liqueurs—Provisions—&c.

J. CAZAUX, Bordeaux. M. VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE,
73...........VIEILLE-LEVÉE...........73
MAISON FONDÉE EN 1861.
IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsh, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crème de Moka, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure.

R. PIAGGIO,
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Au coin des rues Canal et Tchoupitoulas.
SPÉCIALITÉ D'ÉPICES.

IL offre à vendre du POIVRE trillé de Singapour
PIMENT (Allspice) (En douane et droits payés.)
CANELLE, CLOUS DE GIROFLE, MUSCADE, GINGEMBRE.

Et a constamment un grand assortiment de WHISKY BOURBON et WHISKY rectifié.

G. W. DUNBAR & SON,
12 et 14.......RUE ST-LOUIS.......12 et 14
Nouvelle-Orléans,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—de toute espèce de—

Liqueurs françaises, Anisette, Curaçao, Marasquin, Figues de la Louisiane, fraîches, En boîtes et dans des boîtes en fer-blanc;
FABRICANTS des SIROPS DE FRUITS
Qui ont remporté le prix.

ANT. CARRIÈRE. EMILE CARRIÈRE.

A. CARRIÈRE & CO.,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, etc.,
No. 21 rue Bienville.

REÇOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huile d'olive, etc.

Change à vue et à terme, en sommes à la convenance des acheteurs, sur Londres, Paris, Bordeaux, et payable dans les villes principales de France.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre, Bordeaux et Marseille.

F. GONTHIER,
— a transporté son —
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,
— Au No —
43........de la rue St. Charles........4
Vis-à-vis l'Hôtel.

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits.

J. J. ALBERT,
30....Rue de Chartres....30
Encoignure Douane,

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX,
de tout genre;
Feutre, Laine, Paille, Casquettes, &c, &c. [illegible]

BONNIN & ESCUDIER
Sugar Train.

[illegible]

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
[illegible] ST-LOUIS STREET [illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.
CHAS. T. HOWARD .... Président.

Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.
20,000 NUMEROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - - $50,000

CLASSE 31.

Tirage, le SAMEDI, 17 sept. 1870, à la Nlle-Orléans
HOWARD, SIMMONS & Co. .... Contracteurs

— PLAN —

20,000 billets—Prix du billet : $10 seulement

[illegible]

Billets entiers : $10—Quarts en proportion.
Lots payables en plein, sans déduction.
Les ordres doivent être adressés à
CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

MÉDECINS.

Le Dr. Jules HOMBERGER,
Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris.
OCULISTE,
140 ....RUE DU CANAL.........140
Consultations de 11 à 2 heures.

E. A. LANDRY,
De la Faculté de Paris,
60....Dumaine, encoignure Royale....60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE DR. LANDRY a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE, douches froides, [illegible] suivie de douches froides. Ce traitement particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatismes, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dysenteries chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas déterminés, ce traitement peut être suivi à domicile.

Consultations de 2 à 3 heures P. M.

FREDERICKSON & HARTE,
Pharmaciens et Chimistes.

AU No 139 DE LA RUE DU CANAL,
Bâtiment Touro.

ONT constamment un assortiment complet et frais de

Drogues et Médicaments,

Produits chimiques purs,

Verrerie, Sangsues,

Parfumerie française, de choix,

Savons, Brosses, Peignes,

&c., &c., &c. &c.

Ayant conclu des arrangements avec les premières maisons de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui nous enverront, pendant la saison prochaine, une grande variété de produits de leurs laboratoires, nous serons à même de remplir les ordres de notre clientèle.

Nous donnons à nos soins Parfumerie qui [illegible] le reste que des articles de première qualité et que nous pouvons recommander comme ne [illegible] les artistes de ce genre.

Nous avons, entre les produits que nous venons d'énumérer, un choix de

Instruments de chirurgie,

DE

Geo. Tiemann & Co.

Notre position d'agents de cette maison bien connue nous met à même de fournir aux médecins tout ce dont ils ont besoin. Ils trouveront leur avantage à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Nous complétons en ce moment notre stock de

Médicaments patentés

FRANÇAIS,
AMÉRICAINS
et ANGLAIS.

Car notre intention est d'avoir l'assortiment le plus varié de la Nlle-Orléans.

Etant les agents de [illegible] de New York, nous avons toujours un approvisionnement complet des

Préparations de Fougeras.

Comme on nous a confié la
SEULE AGENCE
—de la—
Compagnie de Vichy,
de France,
Et des propriétaires de la
Source d'Eaux amères,
—de—
FRIEDRICHSHALL,
en Allemagne,

Nous serons dorénavant à l'abri de la désagréable nécessité de tarder à remplir les ordres, ainsi que nous avons été dans le cas de le faire dernièrement. [illegible]

Notre liste d'entrées

Eaux Minérales

se compose des eaux connues sous les noms de :

BLUE LICK,	GETTYSBURG,
BLADON,	SOUR LAKE,
CONGRESS,	HIGH ROCK CONGRESS,
SELTS.	EMPIRE.

et s'agrandit journellement par de nouveaux arrivages en

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,

AU No. 139 DE LA RUE DU CANAL.

Nous avons, au centre des eaux naturelles, notre

Fontaine arctique,

qui fonctionne parfaitement et nous fournit les différentes eaux artificielles, telles que VICHY, PYRMONT ferrugineuses, KISSINGEN, KISSINGEN AMER que l'on considère aujourd'hui comme les boissons les plus rafraîchissantes et les plus saines qui se puissent prendre dans notre climat. Elles sont chargées de gaz, presque glacées, et supérieures sous tous les rapports à celles de "Hansbury Smith", à New-York. Nous les avons également en bouteilles et les expédions dans la ville et pour la campagne.

Notre but a constamment été de faire

Notre département de détail et de prescriptions

dans un état tel que le public sache où trouver les articles qui se rattachent à notre genre de commerce et faire remplir les prescriptions en toute confiance. N'ayant que d'habiles apothicaires, nous savons que nos efforts ont jusqu'ici été couronnés de succès. Nous ne négligerons aucune occasion d'introduire des améliorations dans ce département de notre maison.

FREDERICKSON & HARTE,
Chimistes et Pharmaciens,
Au No 139 de la rue du Canal.
Bâtiment Touro.

Entrepôt de Tabac.
E. C. PALMER & Co.,
Aux Nos 63, 65 et 67 de la rue du Camp,
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

NOUS avons l'avantage, dans le courant de cette semaine d'un très grand assortiment de nouveaux articles [illegible] Liverpool, par le "Cuba" et le "Mercedita," [illegible] NOUS DEMANDONS LA COMPARAISON.

PAPIER—Armington, Velours, Bruxelles, Trois Fils, Ingrain, [illegible] DEVANTS DE CHEMINÉE, [illegible]

FONDERIE DE LEEDS
(FONDÉE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Tchoupitoulas.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes [illegible] MACHINES A VAPEUR, [illegible]

LEEDS & CO

Dépôt du Moulin "Eagle"
à égrener le coton et Dépôt de Machines,

Wm L. CUSHING,

Au coin des rues St-Charles et Union, près l'Hôtel St-Charles.

DEPOT DE MACHINES DU SUD.

DE LANE & BODLEY,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union.

L'AGENCE du Sud de ces célèbres moulins à scie et machines de LANE & BODLEY, de Cincinnati, et au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, magasin de W. L. CUSHING qui en a un grand stock qu'il offre aux prix de fabrique. Ces prix sont bien au-dessous de ceux de tout autre établissement, et la maison est décidée à s'efforcer sur le marché du Sud que des machines de premier ordre et garanties.

MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A ROUES, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPÈCE DE MACHINES—FABRIQUÉES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.

Pour les circulaires donnant des détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING,
au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

Ce cliché représente le MOULIN A SUCRE le plus puissant qui ait jamais été fait et qui a détruit des perches de hickory à la dernière Foire. Les petits planteurs sont invités à faire demander des circulaires. Nous avons des moulins qui font de 1 à 12 boucauts par jour.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

Le soussigné est le seul agent de la Compagnie des MOULINS "EAGLE" à égrener le coton.

PRESSE A COTON, A MAINS, PORTATIVE,
PRESSE INGERSOLL A COTON,
PRESSE A COTON, PERFECTIONNÉE, DE NOYES,
PRESSE A COTON ALBERTSON,
PRESSEUR PATENTÉ DE NOYES,
PRESSE A COTON, PATENTÉE, DE HART
VIS A COTON, NEWELL, AMÉLIORÉE, DE STEDMAN,
MOULINS A MAÏS, QUEEN OF THE SOUTH, DE STRAUB,
MACHINES A FAUCHER, DE WALTER A WOOD,
Moulins à cannes Price, Samson, Vulcans, Hercules, Favorite, Leviathan, Mammoth et Planteurs, de G. L. Squire & Bro.
EVAPORATEURS AMÉRICAINS,
MOULINS EAGLE A SUCRE,
MOULINS A SUCRE, SOUTHERN, de Louisville,
EVAPORATEURS DE SCANTLIN,
LES BOUILLOIRES, MACHINES ET BOUILLOIRES PORTATIVES, des fonderies d'Ames,
MACHINES A DESCHENES, perfectionnés, de Stedman & Co.
MACHINES à battre et à écosser de Stedman & Co.
LES CÉLÈBRES SCIES à dents insérées, de H. Hoe & Co.
MANOMÈTRES (Steam Gauge) d'Utica.
MOULINS A MAÏS, Nongorell, patentés, de Baltimore,
MACHINES A COUDRE, de Florence,
MACHINES A BATTRE, de Joe & Shoemaker, qui ont obtenu la médaille d'or,
MACHINES A BARDEAUX et à douves, de Pierce & Ford.

Toutes ces machines sont reçues en consignation et se vendent, pour le compte des fabricants, à leur plus bas prix.

Ces établissements ne sont que des machines de premier ordre et je garantis [illegible]

WILLIAM L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles, coin Union.
3 Six portes au-dessus de l'hôtel St. Charles.

MACHINES "EAGLE", perfectionnées, à égrener le coton.

La grande demande de l'année dernière a épuisé le stock, et plus de deux cents clients n'ont pu être servis.

La Compagnie, afin de prévenir les désappointements, a augmenté le nombre de ses ouvriers et se trouve à même d'en construire davantage. Il y a un dépôt de la Nlle-Orléans, [illegible] CUSHING, No 61 de la rue St. Charles, Nlle-Orléans. Le prix est fixé, pour le coton de 1870, à $4 la scie.

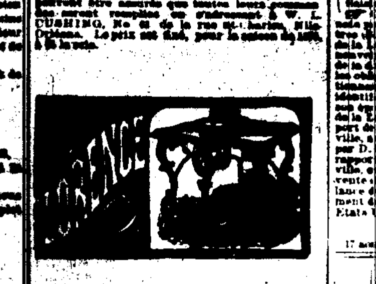

La meilleure machine à coudre du monde.

La machine à coudre de Florence est la meilleure qui ait jamais été faite. Tous les acheteurs en sont charmés. Elle a remporté le premier prix à Paris.

C'est la seule qui fasse quatre points distincts. Elle fait le même point que la machine de Wheeler & Wilson et quatre autres. Elle n'a pas de ressorts qui se dérangent. On a vendu 27,000 de ces machines, l'année dernière, en France. Venez les voir au No 8 de la rue de Chartres. C'est la seule machine de premier ordre qui se vende dans le quartier français de la Nlle-Orléans.

Dépôt, pour la vente en gros, au No 61 de la rue St. Charles. W. L. CUSHING, agent.
On demande des agents dans tout le Sud.

VIS NEWELL A COTON, DE STEDMAN.

Ce sont les meilleures pour les grands planteurs. Elles durent toute la vie d'un homme et on a toujours été satisfait. Les prix en ont été réduits de beaucoup. La Foire leur a décerné le premier prix. On demande des agents.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSE A COTON "EAGLE" D'INGERSOLL.

Inventées par le Gén. P. C. INGERSOLL, inventeur de la Presse à Coton. Notre Foire d'Etat lui a décerné le premier prix. Pour les circulaires, s'adresser à
W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSES A COTON D'INGERSOLL.

On en a réduit le prix, car il y en a plus de 4,000 employées dans le pays, et on en est parfaitement satisfait. A vendre par
W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union.

MACHINES ET BOUILLOIRES DE LANE & BODLEY.

Machines à vapeur et Moulins à scies, de toutes les grandeurs, à l'agence du Sud de
LANE & BODLEY,
No 61 de la rue St. Charles.
W. L. CUSHING,
Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY A TRAVAILLER LE BOIS.

Machines de toute espèce, à l'agence du Sud, de Lane & Bodley, No 61 de la rue St. Charles.
W. L. CUSHING,
Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY, AU PRIX DE CINCINNATI.

Les prix de toutes les machines de cette fabrique seront les mêmes à la Nlle-Orléans qu'à Cincinnati—on y ajoutant seulement les frais de fret et de l'assurance.

W. L. CUSHING,
Seul agent de Lane & Bodley.
Au No 61 de la rue St-Charles

TABACS.

FABRIQUE DE TABAC
A LA VAPEUR.
J. P. SARRAZIN,
Nos 21 et 23 de la rue de Chartres, entre Canal et Douane.

(*Succursale No 63, de la rue Poydras, encoignure Tchoupitoulas.*)

Importateur de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

L'E soussigné offre aux marchands de la campagne, à des prix modérés, le plus complet assortiment de tabacs et de cigares, à la Nouvelle-Orléans, comprenant :

[illegible]

TABACS A FUMER.

[illegible]

TABACS A PRISER.

[illegible]

J. P. SARRAZIN.

TABAC
SOUS TOUTES LES FORMES.
USINE A VAPEUR.

L. E. MOULOR, au coin de la Vieille-Levée, et de la rue Bienville, informe les nombreux planteurs et le public en général qu'il a [illegible] TABAC à chiquer, TABAC Bologna, etc.

Constamment en main : UN MILLION DE CIGARES assortis.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

CHARLES G. [illegible] vs THOMAS FRIEND et DANIEL O'BRIEN.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 24,[illegible] — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit d'octobre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Quatre terrains situés au faubourg Avart, ville et paroisse de Jefferson, en cet Etat, dans l'îlet No Douze, compris entre les rues [illegible] Jersey et Robert, désignés par les [illegible] Quinze, Seize, Dix-Sept et Dix-Huit, d'après un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 25 juin 1854 et déposé en l'étude de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville. Le No Quinze a trente pieds de face à la rue [illegible] Le No Seize a trente et un pieds de face à la même rue et le No Dix-Sept trente pieds de face à la même rue sur une profondeur chacun, de cent-dix pieds, entre lignes parallèles. Le No Dix-Sept forme l'angle des rues Laurel et Bellas. Et le No Dix-Huit a trente trois pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété fait partie d'une certaine propriété acquise conjointement par Thomas Friend, de son défendeur et John F. Pickens, de Peter Moore, suivant acte au rapport d'Ernest Commagère, notaire public dans la dite paroisse de Jefferson, en date du 29 décembre 1856, et par acte au rapport du dit notaire Commagère, en date du 16 février 1857, le dit John F. Pickens a vendu son intérêt dans la dite propriété au dit Daniel O'Brien, un des défendeurs.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Dame M. L. ALMONASTER, épouse séparée de biens et de biens de JOSEPH XAVIER DELFAU, baron de Pontalba vs. FRANK SHARP.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de Septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Cortes, Ulloa, [illegible] Jean et Hémécourt, désigné par le numéro soixante-douze, d'après un plan, dressé par Olivier et Martin, arpenteurs, daté du 5 Mars 1857 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No. 22 du livre de plans No. 7.

Le débiteur est composé de vingt six terrains au nord-est [illegible] indivisivement.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la demanderesse suivant acte au rapport du dit notaire Ducatel, en date du 15 d'Avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 août—16,23 Sept 3,10,17

ROBERT LEECH vs HARVEY GUILD.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans — No 1,726—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quinze d'octobre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro Huit, d'après un plan d'un terrain et d'autres, dressé par Joseph Pilié, ci-devant voyer, daté du 9 février 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville, mesurant vingt sept pieds de face à la rue St Charles, sur cent quarante-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, continuant jusqu'à la rue Ste Marie, sur laquelle il a une façade de vingt-sept pieds (mesure américaine).

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur suivant acte au rapport de J. Graham, notaire public en cette ville, en date du 29 juin 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
3sept—13,22,29—oct 6,13

SUCCESSION de feu JAMES BARRY, décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,946—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 août 1870 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trois d'octobre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Melpomène, Soma (autrefois Locust), Terpsichore et Howard (autrefois Magnolia), lequel est désigné par le numéro Sept d'après un plan déposé en l'étude d'E. Barnett, ci-devant notaire public en cette ville, le 20 [illegible] 1856 et mesure trente un pieds sept pouces de face à la rue Melpomène, sur cent vingt-sept pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1er sept—1,9,16,23—2 oct

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. DAVID C. McCANN, GEORGE PATTERSON & al

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 24143—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé, par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Louisa, de la Nouvelle-Levée et [illegible] (aujourd'hui du Commerce), et désigné par le numéro Six, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, alors arpenteur, daté du 16 décembre 1833, et déposé, sous le No. 12, en l'étude de Félix Grima, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure quarante pieds six pouces de face à la rue Delord, et cent vingt-quatre pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ensemble aussi avec soixante-sept actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Cette propriété a été acquise par David C. McCann et George Patterson, de la succession de J. Berry, suivant acte au rapport de Theo. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 10 février 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—L'acquéreur fournira un stockmate pour la somme de cent trente-six piastres ($136 00), en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er juin 1871, lequel ne sera renouvelable conformément aux termes de la Charte de la dite Banque. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires, et le stock sera ainsi fourni devra être identifié avec l'acte d'hypothèque par J. Berry et son épouse, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en date du 6 d'octobre 1836, au rapport de Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, dans le dit acte, l'assomption et le maintien du stock par D. C. McCann et George Patterson, par acte au rapport de Theo. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 15 mars 1857, et avec l'acte de vente au shérif dans la présente affaire. Et la balance du prix de l'adjudication, comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17 août—17 [illegible] sept 3 10 17

Voyageurs
ATTENTION!!
[illegible]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,
Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi de 7 heures du matin se relie à Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au Sud.

Wagons-dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de 4 heures et quart de l'après-midi, se relie à

L'Express "LIGHTNING", pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Il vont à New-York en 70 heures!

Chars-dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn, Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express Nord arrive à la Nlle-Orléans à 10 A. M.

Le convoi malle " " "

à 11 A. M.

Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux, à Galveston—dans l'Iron Building (bâtisse en fer.)

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt!

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. R. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
T. S. WILLIAMS, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'ETE.
Excursion au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 1er mai 1870, les convois partiront à chaque heure, de chaque extrémité du chemin. Le dernier quittera le Lac à 8 heures du matin et la Ville à 6 heures du matin. Le dernier convoi partira du Lac à 9 heures du soir et de la ville à 9 heures du soir.

Le convoi qui partira du Lac à 9 heures du soir n'ira pas plus loin que l'ancien Dépôt.

Les Dimanches, un train à vapeur partira du nouveau dépôt à 6 heures du matin.

Un char à cheval quittera l'ancien dépôt, tous les matins à 6 heures, et le Lac une heure après le départ du dernier convoi à vapeur.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

POUR LE NORD ET L'EST.

Par la voie du Chemin de fer central du Caire et de l'Illinois.

DEUX convois express quotidiens partent de Caire à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans. Il n'y a pas de changement de chars de Caire à Chicago. Il n'y a qu'un changement de Caire à New-York. C'est la seule route directe pour se rendre à Chicago et tous les points du Nord et de l'Est, par la voie de Chicago. Elle est de 100 à 150 milles de moins et la parcourt de 10 à 15 heures de moins que par toute autre route.

A Chicago, il y a connexion directe pour Cleveland, les Chûtes du Niagara, Buffalo, New York, Boston, Pittsburg, Baltimore, Philadelphia, Baltimore, toutes les parties de l'Est, Milwaukie, St-Paul, le Lac Supérieur et tous les points du Nord.

Les voyageurs trouveront, sur tous les convois de nuit, entre Caire et Chicago, entre Caire et St-Louis, des chars brancardés en magnifique chemin.

Le bagage est "checké" pour tous les points importants.

Pour les billets servant pour toute la route, s'adresser aux bureaux du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues du Camp et Commune, au dépôt des chars de Jackson, et aux bureaux du Chemin de fer du Canal; au dépôt du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

B. F. LONGLEY,
Agent général pour les passagers, à la Nlle-Orléans.
W. P. JOHNSON,
Agent général pour les passagers, à Chicago.
M. HUGHITT,
Surintendant général, à Chicago.

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan

Service de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES MALLES qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Teche et pour les Opelousas, et à Brar à la Nlle-Ibérie et St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) [illegible]

[illegible]

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Magazine et [illegible]

[illegible] GEO. A. WHITNEY & CO. Agents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve.

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO—E. Roger, Encanteur—SAMEDI 17 septembre, [illegible] à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.

Conditions à la vente.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Chemises blanches et en couleur, Habillements, Articles de toilette et Chapeaux.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur—Salle d'encan, No. 65 de rue de Chartres—VENDREDI, 16 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

20 douzaines CHEMISES BLANCHES et en COULEUR.

—Aussi—

20 lots HABILLEMENTS D'HIVER FINS.

—Aussi—

Un assortiment d'ARTICLES DE TOILETTE.

—Aussi—

100 caisses CHAPEAUX fins, pour hommes et enfants.

Conditions—Comptant.

PAR LOUIS STERN & BROS.

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & Bro.—M. Stern, encanteur—VENDREDI 16 septembre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Formant un assortiment de chaussures d'hommes, de femmes, de garçons, de demoiselles et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente.

PAR EUGENE TOURNE.

Vente pour clore.

Vins en barriques, Huile d'olive, Savon de Marseille, Fruits à l'eau-de-vie, etc.

PAR EUG. TOURNÉ, successeur de E. Tourné—VENDREDI, 16 septembre 1870, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu, aux Importers' Bonded Warehouse, côté fleuve au Douane, entre Conti et St-Louis—

40 barriques Vin Rouge,		
81 caisses Fruits à l'eau-de-vie,		
41	do	Savon de Marseille,
18	do	Huile d'olive Bocciguinet,
200 paniers	do	diverses marques,
	caisses Macaroni et Vermicelli d'Italie,	
20	do	Olives,
8	do	Cornichons et Champignons,
6	do	Champagne.

Conditions, comptant.

PAR J. DEJAN Jr.

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais à Poussin.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur—On sera vendu SAMEDI, 17 septembre, 1870, à 11 heures et du matin, aux écuries de P. Lane, rue Gravier.

De beaux chevaux de selle et de harnais, assortis par paires; beaux mulets d'attelage et de voiture, &c., &c.

—Egalement—

Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c., &c.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureau. Pousse.

Ventes régulières : Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, JR., Encanteur—Bureau et entrepôt, No 187 de la rue Gravier.—Il sera vendu VENDREDI, 16 septembre, à 10 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 187 de la rue Gravier, coin Carondelet,—Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Equipements, marchandises, toutes les semaines, à l'arrivée des steamers.—Conditions, comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR O. VALETON.

O. VALETON,
ENCANTEUR,
No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasin.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que : jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, clous, riz, etc.

J. BONTEMPS,
TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,
180.........RUE POYDRAS.........180
— Entre les rues —
Carondelet et Baronne.
(Etabli autrefois rue Bourbon.)

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 26 mai 1870.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie pour le 25 avril 1870 :

Primes d'incendie dans l'année	$[illegible] 70	
" de mer	[illegible] 32	
" de rivières	287,[illegible] 60	
		$[illegible]
Montant des primes		$[illegible]
Réassurances et primes remboursées		[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
Pertes payées et estimées comme suit :		
Incendie	$[illegible]	
Mer	17,140 75	
Rivières	[illegible]	
Taxes payées et estimées	[illegible]	
Escompte au lieu de scrip, timbres, dépenses, intérêt, &c., escompte en moins, &c	73,[illegible]	
		[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets à recevoir	$[illegible]	
Prêts sur bonds et hypothèques	[illegible]	
		$[illegible]
En caisse	[illegible]	
Prêts garantis par actions, sur demande, équivalant au comptant	[illegible]	
		[illegible]
Propriété foncière		[illegible]
Scrip d'autres compagnies		[illegible]
Bonds de la ville consolidés	[illegible]	
Bonds de la ville	[illegible]	
Actions de banques et autres actions, coté : $[illegible]	[illegible]	
		[illegible]
Compagnie Vallette (dry dock)	[illegible]	
Compagnie Good Intent Tow Boat et autres stocks	7,[illegible]	
		[illegible]
Dû pour primes en voie de recouvrement		[illegible]
		$[illegible]
La Compagnie a également des billets suspendus, actions et bonds	$[illegible]	
Scrip fictif	[illegible]	
En moins, intérêt sur scrip	[illegible]	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Assermentés et signé [illegible] moi, ce 26 mai 1870.

A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, rémission de 1859 aux porteurs légaux à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de quatre-vingts pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 25 avril 1870—dividende pour lequel il sera émis des certificats (libres de la taxe du gouvernement) à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
P. H. Foley,	J. J. Gasquet,
A. G. Ober,	A. Thompson,
P. Simms,	John Phelps,
A. Elmer Bader,	E. H. Summers,

BUREAUX
DE LA
Compagnie "Atlantic" d'Assurance
De la Nlle-Orléans
Au No 26 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 5 juillet 1870.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie son QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

Montant des primes, du 1er juillet 1869 au 30 juin 1870 :

Primes d'incendie	$[illegible]
Primes de mer	[illegible]
Primes de rivières	[illegible]
	$[illegible]
Primes non expirées le 1er juillet 1869	[illegible]
	$[illegible]
En moins, primes remboursées	$ 2,[illegible]
En moins, montant réservé pour primes non expirées le 1er juillet 1870	[illegible]
	$[illegible]
Pertes payées dans la même période :	
Sur risques d'incendie	$[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Sur risques de rivières	[illegible]
	$[illegible]
Réduction (rebate)	[illegible]
Taxes et Revenus Intérieurs	[illegible]
Réassurances et frais, escompte, etc	[illegible]
Bénéfice net	$[illegible]

ACTIF :

Billets pour actions	$[illegible]
Prêts sur hypothèque	[illegible]
Prêts sur garantie	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Actions de banque, autres actions et bonds	[illegible]
Meubles de bureau	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'Actif	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président.

Assermenté et signé par devant moi, ce 5 juillet 1870.

Les Directeurs ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de VINGT PIASTRES par action, lequel dividende sera porté au crédit des billets non payés.

E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président.

DIRECTEURS :

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Notions, Articles de fantaisie, Lingerie, Marchandises sèches de fonds.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co., Albt. Levy, encanteur—Bureau, No 86 rue de Chartres—VENDREDI, 16 septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

200 lots notions et articles de fantaisie—formant un choix qui sera vendu sans aucune réserve, pour clore des consignations.

200 lots de lingerie telle que chemises blanches et chemises en couleur, chemises de dessus et de dessous de [illegible], caleçons, gants, bonneterie, mouchoirs, serviettes, [illegible]

150 lots de différentes marchandises sèches assorties, — calicos, flanelles, couvertures, &c. &c.

La vente commencera par un fort lot de LIVRES.

Conditions à la vente.

PAR S. GUINAULT.

Succession de George Frédérick Mevise.
— No 22,[illegible]. —

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 septembre 1870, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 août 1870—

1o—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Espagne, Mandeville, Craps et Amour, désigné par le No 2 et 3, dans le dit îlet, mesurant 25 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue d'Espagne, sur une première profondeur vers la rue Craps de 53 pieds 10 pouces ; de là rétrécissant à angle droit 4 pieds 6 pouces sur une seconde profondeur de 66 pieds 10 pouces ; 154 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée, et 25 pieds 7 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison en bois No [illegible], ayant trois chambres et galerie sur le côté, cuisine double avec galerie, citerne, latrines, &c.

2o—Un autre lot de terre contigu au précédant, mesurant 25 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue d'Espagne, sur une première profondeur vers la rue d'Amour de 56 pieds 10 pouces 6 lignes, de là s'élargissant à droit 4 pieds 6 pouces en sus d'une seconde profondeur de [illegible] pouces. 154 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 26 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison en bois No [illegible], bâtie à distance de la rue, divisée en deux corps de logis et ayant quatre chambres, galerie devant, cuisine double, galerie et deux cabinets, deux citernes, latrines, &c., &c.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit, en un billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date. L'acquéreur sera tenu de maintenir les propriétés assurées contre les risques du feu et transférera la police d'assurance au porteur des billets, et en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets, les honoraires d'avocat fixés à 5 p. cent à la charge des acquéreurs.

Actes de vente par devant Abel Dreyfous, notaire public, aux frais des acquéreurs y compris les timbres ainsi que les taxes pour l'année 1870 dues en 1871.

Succession de LOUIS G. COLLET.
— No. 22,937. —

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—Il sera vendu, le SAMEDI, dix sept septembre 1870, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 août 1870—

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Roman, Prieur, Bienville et Douane mesurant 31 pieds de face à la rue Roman, par 106 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble une maison basse en bois de deux chambres et galerie, citerne, latrine, water-works, etc.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit, en un billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date. Les bâtisses et améliorations étant assurées pour $1,150, l'acquéreur sera tenu de maintenir les bâtisses assurées jusqu'au paiement final du billet et la police transférée à son ordre en faveur du porteur du billet, et en cas de négligence de la part de l'acquéreur de faire assurer les dites bâtisses, l'assurance sera effectuée à ses frais et le remboursement de la prime avancée sera également garanti par hypothèque sur la propriété vendue, et dans le cas de poursuites judiciaires, les honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent seront à la charge de l'acquéreur. Les taxes de l'année 1870 seront à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur. — Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 20 et MERCREDI 21 septembre 1870, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, près du Parc, encoignure de la rue d'Orléans et le Chemin de la Métairie—

La vacherie de Mr. Jean Ferrand qui se retire entièrement de ce genre d'affaires, consistant en :

80 belles vaches laitières—beaucoup avec veaux et la balance sur le point de vêler.

4 chevaux.

2 charrettes à lait; 1 dito à provisions;

1 lot de harnais, pétrins, provisions et tous les accessoires de la vacherie.

La clientèle sera divisée et donnée entre les deux plus forts acheteurs.

Conditions—Jusqu'à $150 comptant; de $150 à $500 six mois; au-dessus de $500, un an de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

N. B.—Les acquéreurs seront tenus de donner leurs billets sur place avant de quitter le lieu de la vente.

Belle propriété rue Ste. Anne, No. [illegible].

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 17 septembre 1870, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles.

Un lot de terre mesurant 31 pieds de face à la rue Ste. Anne, sur 72 pieds 2 pouces de profondeur entre Johnson et Galvez, ensemble une maison en bois, ayant [illegible], hangar, latrine, citerne, etc. Voir le plan à la Bourse St. Charles.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an, en un billet portant huit pour cent d'intérêt et hypothèque.

Acte de vente par devant O. Drouet Not. Pub., aux frais de l'acquéreur compris les timbres des E. Unis et les Taxes de l'année courante dues en 1871.

PAR B. J. MONTGOMERY.

Grande Vente de tout le Fonds
— DE —
L'HOTEL D'ORLEANS,
Contenu de plus de 75 chambres bien meublées.
Vente à l'encan.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY, encanteurs.—Il sera vendu, LUNDI, 19 septembre 1870, à 10 heures et demie du matin, à l'Hôtel d'Orléans, aux Nos 131 et 133 de la rue de Chartres, entre les rues St Louis et Toulouse—

Tout le contenu de l'Hôtel d'Orléans—consistant en plus de 75 chambres—meubles de chambres à coucher, en acajou et en noyer; lits de fer, armoires, bureaux, lavabos, tables, chaises, nattes, tapis, matelas de Bayou, matelas crin et mousse, &c.

—EGALEMENT—

Un bon piano.

— ET —

Un bon billard avec billes, queues, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY.—R. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 17 sept. à 11 heures, à leur salle d'encan, au No. 61 de la rue du Camp,—

Un assortiment général de Meubles,

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; lavabos, armoires, bureaux, tables de toilette en acajou et en noyer, sofas, fauteuils et chaises en acajou et en noyer, tables à allonges de salle à manger, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— Egalement —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 10 septembre 1870.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 HEURES A. M.,
ET DE 6 A 7 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A

Alvares C Antonio
Angelides Jaime
Arrieta Fco
Antonovich
Amoni E

Armant F
Arche Gutierrez José
Almés F
Aubert Chas

B

Bayard J J
Bellancourt A Mme
Bricolara Rosa Mlle
Bonneville Marcelin
Borie A L

Besson Félicie Mlle
Bianu O Mme
Bricke R F
Boudreaux J J
Bagone José

C

Chartier Paul
Chambonneau André
Cuesta Mme
Chaplain J
Cervantes Nicolás
Ciro A
Coquet Pedro
Couche Mme Vve

Gaudreau Nancy F
Carrera José
Chanier M
Chaminade Jean
Chassin Gustave
Chille B
Crockeron Henry J
Coulon Rosalie H Mme

D

Daubert F
Dupont J H
Dépas S
Dufourgue Edouard
Dumesto
Dominer Ramon
Doliasson Carmen
Dominguez José M
Dominguez Adelaide
Durieux Louise Mme
Duchesneau Pedro

Dessert Joséphine
DeVore Mamie Mlle
Delahaye W Mme
Delery A
Devaux J
DeLéon J H
DeCruz Valdes Juan
Delhonde Henry O
Dupréville Rodrigue
Dumestre Laurent Mme

E

Hadigan Victor

Eugène Pierre

F

Palladry Ferdinand
Fabre Frank Jr
Ferrari Capoline

Fequier A M Mme
Fruzan Elizabeth
Farou Jean

G

Gatto Giuseppe
Garcia Victoria
Grégoire André
Grives Félix Mme
Gontro Marie Mlle

Garcia Galan José
Guibert Céleste Mlle
Grégoire Louis
Gebard Jean
Gonzales Esperanza

H

Hérinsen H Dr
Heros Bernardo
Houbre Louis

Hébrard P A
Hébert Amélia
Harold Mme

J

Jacquet négociant
Jeanjacquin Louis
Jovin Mme

Jacques Nicolas
Jadfroux J C
Jeannerie O Mme

L

Longuille H D
Lapeyrade M
Lacotonge Laurent
Laborde Dominique
Lavigne Antoine
Lamar Antony
Louis Hilaire C
Lebrude Joseph M

Landry Ernest Mme
Lapeyrade N N
Larrieu J
Labatut Antonia Mlle
Lacallierrie Louis
Legendre Félix
Leake F Mme

M

Mangrelle Mme
Mancaro Marin
Martin Pedro A
Mailleur Mme
Millich Antonio
Montant Pepin

Mathieu P J
Marinez Antoine
Meichade N Mme
Miquet S L Mme
Mirambel José

N

Nolasque Antonio

Natanal Chas

O

Orta W N

P

Palmisano Domenico
Pérez Manuela

Pressy Chas Mme
Papot Anne Mlle

R

Ramoshan Eugénie Mme
Rosier Vallet
Rosquette Dominique

Rém Jean
Rosel Chas

S

Simbare Antonio
Sanbe Jean
Simon E
Simon W Geo
Senard Louis

Serré Henry
Secrétaire F
Stein Euphemia Mlle
Spinelli Louis J Mlle

T

Terragona Paul

Thomas Leon

V

Valverde Benjamin
Villegas Fco

Vandry S E Mr

INITIALES.

P B Mr.

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel—Septembre 1870.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs [illegible] prié de faire avis [illegible]

A

Anbel Mme Vve
Avenard Charles Mme
Avenard Joseph

B

Brand, les époux
Basque Mme Vve
Bufau Jean
Bry Ulysse

C

Champ Julien

D

Dreuilhet, les époux
Drauth
Davé a
Dunkel Barthélemy
Devaux Victor
Dugas de Dr
[illegible]

F

Fortier Guillaume Napoléon
Fourcade Ernest
Fournil Baptiste
Fourquet [illegible]

G

Guillier Octave
Gauge Joseph

L

Labarrière Bernard
Ladoul François
Lery Désiré
Laloge Catherine Mlle

M

Marraymi Mme
Mauriel Mme
Marchal Pierre
Mailho — F

P

Pilhou Aux Michel

Q

Quéré Auguste
Quénéville Benjamin

R

Rouaul Mme Vve

S

Saunier J A Mlle
Sanlaville Germain
Sarrot Norbert

T

Turpi Etienne

V

Vallernes Edouard
Viala Claudia